

Deuxième séance, mercredi 13 novembre 2013

Présidence de M. Pascal Kuenlin, président

SOMMAIRE: Communications. – Commissions. – Recours en grâce. – Projet de budget de l'Etat de Fribourg pour l'année 2014; examen de détail: Direction de l'aménagement, de l'environnement et des constructions; Pouvoir exécutif/Chancellerie d'Etat; Pouvoir législatif; Direction des finances; Récapitulation générale. – Projet de décret 2013-DFIN-14 relatif au budget de l'Etat de Fribourg pour l'année 2014; lecture des articles et vote final. – Projet de loi 2013-DFIN-24 fixant le coefficient annuel des impôts cantonaux directs de la période fiscale 2014; entrée en matière, première et deuxième lectures et vote final. – Projet de décret 2013-DEE-9 relatif à un crédit d'engagement en vue du renouvellement des équipements techniques de l'Ecole d'ingénieurs et d'architectes de Fribourg (EIA-FR), entrée en matière, première et deuxième lectures et vote final. – Elections protocolaires.

La séance est ouverte à 08 h 30.

Présence de 108 députés; absents: 2.

Sont absents avec justifications: MM. Eric Collomb et Edgar Schorderet.

Le Conseil d'Etat est présent in corpore.

Communications

Le Président. A propos des élections protocolaires, le Bureau du Grand Conseil a validé ce matin la procédure suivante:

1. aucun téléphone portable ne sera admis dans la salle de dépouillement;
 2. le dépouillement sera fait dans le même ordre que les élections, à savoir deuxième vice-présidence, première vice-présidence, présidence du Grand Conseil, présidence du Conseil d'Etat et présidence du Tribunal Cantonal unifié;
 3. si une élection nécessite un tour de scrutin supplémentaire, les scrutateurs le signalent à la présidence de suite et le tour de scrutin supplémentaire est effectué immédiatement jusqu'à ce que l'élection soit terminée et valable;
 4. ce n'est qu'après une élection valable et terminée pour chaque fonction que le dépouillement suivant pourra débiter et ainsi de suite.
- > Le Grand Conseil prend acte de ces communications.

Commissions

Commissions nommées par le Bureau du Grand Conseil en sa séance du 13 novembre 2013

Décret 2013-DICS-29 constatant la validité de l'initiative législative entièrement rédigée «pour un centre cantonal de natation»

Objet confié à la commission ordinaire CO-2013-53, composée des personnes suivantes: Gabrielle Bourguet, présidente, Markus Bapst, Jean Bertschi, Bruno Fasel-Roggo, Daniel Gander, Fritz Glauser, Yvan Hunziker, Guy-Noël Jelk, Nicolas Repond.

Décret 2013-DICS-22 relatif à l'octroi d'un crédit d'engagement en vue de la construction d'un bâtiment modulaire temporaire pour la Faculté des sciences de l'Université de Fribourg

Objet confié à la commission ordinaire CO-2013-54, composée des personnes suivantes: Benjamin Gasser, président, Didier Castella, Eric Collomb, Dominique Corminboeuf, Sabrina Fellmann, Marc-Antoine Gamba, Emmanuelle Kaelin-Murith, Ruedi Schläfli, André Schneuwly, Jean-Daniel Wicht, Michel Zadory.

Projet de loi 2013-DSJ-38 abrogeant la loi sur les cinémas et les théâtres

Objet confié à la commission ordinaire CO-2013-55, composée des personnes suivantes: Pierre-André Page, président, Laurent Dietrich, Fritz Glauser, Markus Ith, Guy-Noël Jelk, Gabriel Kolly, Nicole Lehner-Gigon, Anne Meyer Loetscher, Christa Mutter.

Recours en grâce

- > Le huis clos est prononcé.
- > La grâce est refusée dans un cas.
- > Le huis clos est levé.

Elections protocolaires

Deuxième vice-président-e du Grand Conseil pour l'année 2014

Lambelet Albert (*PDC/CVP, SC*). En vue de l'élection à la deuxième vice-présidence du Grand Conseil programmée ce matin, le groupe Parti démocrate-chrétien – Parti bourgeois-démocratique a procédé en collaboration avec les autres partis à une analyse fine de la représentation des groupes à la fonction de la présidence du Grand Conseil.

Le groupe Parti démocrate-chrétien – Parti bourgeois-démocratique reconnaît une attribution trop élevée si nous revendiquons quatre présidences sur dix ans. Dès lors, dans un souci de respect des minorités, de cohésion des acteurs de cette vie politique fribourgeoise que sont les députés au Grand Conseil et les conseillers d'Etat et ceci pour les dossiers et les années à venir et afin de travailler à l'amélioration des conditions cadres et du bien-être des Fribourgeoises et Fribourgeois, nous allons renoncer à présenter un candidat à la deuxième vice-présidence lors de l'élection de ce matin afin de laisser la place libre au groupe Alliance centre gauche. Néanmoins, nous tenons à rappeler l'engagement des autres partis à respecter la candidature de notre candidat pour l'élection à la deuxième vice-présidence l'an prochain ainsi que l'engagement à respecter dès aujourd'hui une représentation des partis à la présidence basée sur un cycle de dix ans avec comme formule, trois PDC-PBD, deux PS, deux PLR, deux UDC et un ACG. Il tient également à rappeler l'engagement pris par les autres partis à respecter les propositions en vue des autres élections protocolaires de ce matin.

Suite à toutes ces considérations, éléments de base de cette cohésion au sein du Grand Conseil, le groupe Parti démocrate-chrétien – Parti bourgeois-démocratique retire sa candidature pour le scrutin de la deuxième vice-présidence du Grand Conseil de cette matinée et ose espérer que les affrontements inutiles et futiles n'auront plus cours lors des prochaines sessions et qu'un climat de sérénité puisse s'installer dans cet hémicycle.

Boschung Bruno (*PDC/CVP, SE*). Sie haben die Ausführungen von Fraktionspräsident Albert Lambelet gehört. Ich möchte diese Lagebeurteilung und die daraus gezogene Konsequenz meiner Partei und der Fraktion, die ich selbstverständlich akzeptiere, nicht weiter kommentieren.

Ich bin nun schon einige Jahre in der Politik und habe unter anderem gelernt, dass sich Meinungen und Absichten, vielleicht auch gemachte Zusagen, aus welchen Gründen auch immer sehr rasch verändern können. Dies kann dazu führen, dass man als vermeintlich richtige Person zum richtigen Zeitpunkt am richtigen Platz plötzlich im falschen Moment am falschen Ort landet.

Das ist heute in Bezug auf die Wahl des zweiten Vizepräsidiums für mich ganz offensichtlich der Fall. Ich ziehe somit meine Kandidatur zurück, um den Weg für diejenige Lösung frei zu machen, die sich heute nach den vielen Diskussionen innerhalb der Fraktionen offenbar eine grosse Anzahl von

euch wünscht und um somit auch etwas Ruhe in die ganze Sache zu bringen.

Begraben wir also heute das Thema der Kampfwahl um diese Aufgabe des zweiten Vizepräsidiums und machen wir das heute so friedlich, wie wir das gewohnt sind. Ich wünsche dem Kollegen Benoît Rey ein gutes Wahlergebnis.

Und vielleicht noch zum Schluss: Auf Deutsch sagt man, aufgeschoben ist nicht aufgehoben. Vielleicht wird der Moment noch einmal kommen.

Duc Louis (*ACG/MLB, BR*). J'étais chargé ce matin de faire les curriculum vitae des deux candidats.

Vous me permettez, M. le Président du Grand Conseil, M^{mes} et MM. les Députés, de m'adresser directement à Monsieur Bruno Boschung. Votre geste, M. le Député Boschung, vous honore. Il démontre votre humilité, cette renonciation à une haute charge. M. le Député, je vous félicite encore, ce n'est pas parce que je représente ici le groupe Alliance centre gauche, c'est parce que je reconnais en vous les qualités d'un homme d'une humilité exceptionnelle. Je ne suis pas medium, M. Boschung, mais je vous prédis un avenir politique brillant.

Rey Benoît (*AGC/MLB, FV*). Je souhaite juste prendre la parole pour remercier mon collègue Bruno Boschung de son fair-play. Cela n'était pas évident et je crois que lorsque l'on s'engage dans une élection, on s'engage avec toute son énergie, avec toute sa volonté. Sicher, lieber Kollege, hast du wie ich nicht sehr gut geschlafen diese letzte Nacht. Und ich danke dir für ton geste.

—

Projet de budget de l'Etat de Fribourg pour l'année 2014

Examen de détail

Pouvoir exécutif/Chancellerie d'Etat

Gobet Nadine (*PLR/FDP, GR*), **rapporteuse**. Le Conseil d'Etat et la Chancellerie totalisent ensemble des charges pour CHF 17 891 020 et des recettes pour CHF 6 742 400, soit un excédent de charges de CHF 11 148 620, en diminution de 3,2% par rapport au budget 2013. Le budget 2014 du Conseil d'Etat présente un excédent de charges de CHF 4 250 580, en diminution de 5,8% par rapport au budget 2013.

Cette différence s'explique par la diminution des charges de CHF 250 000 pour les «Prestations de service par des tiers» par rapport au budget 2013. Il s'agit du projet de promotion de l'image du canton de Fribourg à l'extérieur du canton. Ce projet repose sur un partenariat public-privé, une association sera d'ailleurs constituée d'ici la fin de l'année avec ces différents partenaires. Le concept lancé s'étend sur la durée de la législature. L'agence de communication Farner a été retenue et a obtenu le mandat après un appel d'offres public. Le montant de CHF 250 000 prévu au budget 2013 n'ayant pas été complètement utilisé, aucun montant n'est prévu au

budget 2014. Le budget 2014 de la Chancellerie présente un excédent de charges de CHF 4 305 020 en augmentation de 2% par rapport au budget 2013.

Concernant les publications et publicités, nous estimons qu'il devrait être possible de simplifier et raccourcir le rapport d'activité du Conseil d'Etat et des Directions, et d'en imprimer moins d'exemplaires dans l'optique de rationaliser les coûts.

Les taxes postales sont en augmentation de 30 000 francs. Après avoir été proposé d'abord aux ressortissants inscrits à la commune de Fribourg, puis à ceux des chefs-lieux, le vote électronique est désormais offert aux Suisses de l'étranger de tout le canton. Les données sont fournies par les communes et l'envoi centralisé du matériel se fait par la Chancellerie, qui prend également en charge les coûts.

Les travaux informatiques effectués par les tiers sont en augmentation de 100 000 francs notamment en raison du fait qu'il y a une refonte du projet de vote par Internet pour les Suisses de l'étranger (vérification de la fiabilité du vote) pour les votations et les élections cantonales et fédérales, selon la planification du consortium intercantonal, qui comprend 8 cantons. Pour notre canton, cela concerne 4300 Suisses de l'étranger.

- > L'examen de ce chapitre du budget est ainsi terminé; il n'y a pas de modification.

Pouvoir législatif

Gobet Nadine (PLR/FDP, GR), rapporteure. Le pouvoir législatif totalise des charges de CHF 3 143 760 et des revenus pour CHF 8500, soit un excédent de charges de CHF 3 315 260, en baisse de 14% par rapport au budget 2013. Cette différence s'explique par les coûts de la CEP qui figuraient au budget 2013 et qui sont à 0 au budget 2014.

Pour le Grand Conseil, les indemnités de séances représentent CHF 100 000 de moins qu'au budget 2013, en raison d'un nombre restreint de séances. L'engagement temporaire d'un secrétaire-greffier pour la CEP Pont de la Poya à concurrence de CHF 50 000 a pris fin en 2013 et n'a donc pas été reconduit pour 2014.

En ce qui concerne les Commissions et délégations, il y a une diminution de CHF 250 000, car les travaux de la CEP Pont de la Poya prendront fin cette année. Pour information, au 28.10.2013, la CEP a coûté CHF 157 355, sans compter le salaire de l'assistant juridique (M^e Tarkan Gösksu) et celui du conseiller technique (M. Mirko Feller).

Page Pierre-André (UDC/SVP, GL). Suite au déménagement du Tribunal Cantonal aux Augustins, il y a des locaux qui se sont libérés à proximité de notre salle du Parlement. Je n'ai rien vu dans le budget concernant une éventuelle étude pour que notre secrétariat puisse venir travailler à proximité de notre salle du Parlement. Est-ce un projet qui est prévu à courte ou à longue échéance?

La Secrétaire générale. Pour répondre à Monsieur Page, je dirais qu'il y a un avant-projet qui est en cours mais que le déménagement n'est pas prévu avant 2016.

- > L'examen de ce chapitre du budget est ainsi terminé; il n'y a pas de modification.

Direction des finances

Gobet Nadine (PLR/FDP, GR), rapporteure. Le budget de fonctionnement 2014 de la DFIN présente un total de recettes de CHF 1 747 202 290 contre des charges totalisant CHF 146 829 270, soit un excédent de revenus de CHF 1 600 373 020, en augmentation de 0.1% par rapport au budget 2013. Quant au budget des investissements, il présente des dépenses d'investissement pour un total de CHF 6 350 000 et des recettes de CHF 2 330 730, soit un excédent de charges de CHF 4 019 270, en augmentation de CHF 2 669 270 par rapport au budget 2013.

Au niveau des charges de personnel, on constate une augmentation de 7,27 EPT dont 6,44 EPT supplémentaires affectés au Service cantonal des contributions en lien avec la mise en application de certaines mesures d'économies, soit;

- > renforcement de l'investigation fiscale: + 2,45 EPT;
- > actualisation des valeurs locatives: + 2,6 EPT; ces nouveaux postes seront couverts par les recettes supplémentaires;
- > création d'une entité de gestion des actes de défaut de biens: + 1,39 EPT.

A noter encore que le pool général de 12 EPT est liquidé en 2014. Permettez-moi quelques considérations avant l'examen des centres de charges: Contrairement au budget 2013, il n'y a pas eu de prélèvement sur la fortune de l'Etat de CHF 38 000 000. Cette opération comptable avait servi à équilibrer le budget 2013. Plusieurs d'entre vous avaient émis le souhait que cette mesure reste exceptionnelle et ne se répète pas pour les budgets à venir, ce qui a été respecté dans le cas présent. Il sied de relever que sans programme d'économies, le budget n'aurait à nouveau pas été équilibré et qu'il aurait fallu recourir à la même opération comptable. Les mesures structurelles et d'économies, bien que douloureuses, étaient donc indispensables pour obtenir un budget équilibré conformément aux exigences légales.

Au chapitre des revenus, on constate au niveau de la péréquation des ressources, de la part de la Confédération et des cantons à fort potentiel, une baisse de près de CHF 16 000 000 par rapport au budget 2013 ainsi qu'une baisse de CHF 2 605 000 de la compensation des charges géo-topographiques, soit une diminution totale de CHF 18 550 000. Le Fonds de compensation des cas de rigueur, qui totalise des revenus pour notre canton de CHF 137 280 000, est remis en cause par les cantons contributeurs, qui sont au nombre de 9 alors que 6 cantons en sont bénéficiaires. Cette problématique sera en discussion l'année prochaine au niveau fédéral. Il convient de souligner que la péréquation financière représente au total les 38% des recettes fiscales, ce qui n'est pas négligeable. En

lien avec la RPT, la fiscalité des entreprises fait également partie des enjeux de ces prochaines années tenant compte de la suppression des statuts fiscaux. La diminution globale de la fiscalité des entreprises remet en cause tout notre système. Des scénarii sont analysés avec des pertes importantes à la clé pour notre canton, ce qui n'est guère réjouissant.

Revenus toujours avec des recettes fiscales totales en hausse de 4,2% par rapport au budget. L'impôt sur le revenu et la fortune des personnes physiques, représente plus de 18 millions par rapport au budget 2013 et l'impôt à la source augmente de 5,5 millions, ce qui fait un total de CHF 23 500 000 en plus, soit une augmentation de 3%. Pour les personnes morales, l'impôt sur le bénéfice est en baisse de CHF 500 000 et celui sur le capital progresse de 1 million. Enfin, les impôts sur les mutations d'immeubles sont en hausse de CHF 4 600 000 et ceux sur les gages immobiliers de CHF 1 400 000, soit une hausse totale de CHF 6 000 000. Pour terminer, nous pouvons nous réjouir de l'augmentation des parts au bénéfice concédées par la BCF, plus CHF 5 500 000, et par le groupe e, plus CHF 1 500 000, en lien avec les discussions menées dans le cadre des mesures d'économie.

Concernant l'Administration des finances, notons au passage qu'il n'y aura plus aucune dette à long terme courant 2014, la grande majorité des dettes étant arrivées à échéance en 2013, il ne restait qu'un emprunt auprès de la Winterthur-Vie qui échoit au début 2014.

Les intérêts des avances de liquidités au HFR sont en baisse en raison de l'effort de rattrapage de facturation et de la situation des liquidités qui s'améliore. Ces intérêts sont fixés à 1,5%.

Le compte de résultat du SITel est moins élevé de CHF 3 073 621 par rapport au budget 2013 en raison notamment de la compression des budgets liés aux projets informatiques en lien avec les mesures d'économie. Cette réduction de l'enveloppe informatique trouve également son explication dans le report de crédits important chaque année et ne devrait pas avoir de conséquence et les projets devraient pouvoir être menés à bien en dépit de cette diminution.

Concernant les Recettes et dépenses générales, on enregistre la contribution de solidarité du personnel de l'Etat de CHF 4 955 000. Elle est groupée dans une seule position sauf pour le secteur de l'enseignement de l'Université ou du Conservatoire, où une facturation était possible. Dans les autres cas, cette contribution n'a donc pas été ventilée dans les différentes Directions par mesure de simplification.

Des prélèvements sur le fonds d'infrastructures de CHF 9 075 500 sont budgétés, dont CHF 6 575 500 pour les transports publics. Au 31.12.2012, le fonds d'infrastructures s'élevait à CHF 180 000 000. La DFIN a établi un document intitulé «Stratégie d'utilisation du fonds d'infrastructures» en 2013, qui prévoit la stratégie d'utilisation du fonds conforme aux dispositions suivantes:

1. contribuer à faciliter le financement de dépenses d'investissement et non de charges répétitives de fonctionnement;

2. porter sur des investissements importants dont la charge totale pour l'Etat est au moins de CHF 20 millions;
3. se concentrer sur les projets en rapport avec la formation et la mobilité et exceptionnellement sur des projets stratégiques touchant d'autres domaines.

Sur cette base, des affectations ont été arrêtées compte tenu du programme d'investissements retenu au plan financier et des priorités du Conseil d'Etat et il reste un solde disponible non affecté de CHF 20 millions. Je terminerai en remerciant M. le Conseiller d'Etat, M. le Trésorier d'Etat et M. le Secrétaire général de la Direction des Finances pour les réponses précises et documentées données à nos questions.

- > L'examen de ce chapitre du budget est ainsi terminé; il n'y a pas de modification.

Récapitulation générale

Rapporteur général: **René Thomet** (PS/SP, SC).

Le Rapporteur général. La Commission des finances et de gestion constate que l'examen de détail de toutes les Directions n'engendre aucune proposition de modification au projet de budget 2014 soumis par le Conseil d'Etat. Les mesures structurelles et d'économies font mal et exigent un effort de la population fribourgeoise et plus particulièrement de la part du personnel de la fonction publique. C'est grâce aux effets de ces mesures structurelles et d'économies que le budget 2014 respecte les dispositions légales sur l'équilibre budgétaire ainsi que sur la quote-part des subventions. De plus, le Conseil d'Etat n'a pas eu recours à la part de la fortune non affectée pour atteindre l'équilibre. La Commission des finances et de gestion vous invite donc à accepter ce budget tel qu'il vous a été présenté.

- > L'ensemble du budget 2014 est accepté sans modification.

—

Projet de décret 2013-DFIN-14 relatif au budget de l'Etat de Fribourg pour l'année 2014¹

Rapporteur général: **René Thomet** (PS/SP, SC).

Commissaire: **Georges Godel**, Directeur des finances.

Entrée en matière

Le Rapporteur général. Conformément à l'examen de détail que nous venons de suivre, nous n'avons pas de commentaire particulier à ajouter et la Commission des finances et de gestion vous invite à entrer en matière sur ce décret.

Le Commissaire. Permettez-moi de remercier la Commission des finances et de gestion pour son travail très pointu en parfaite collaboration par rapport aux mesures structurelles et d'économies. Un travail intense a été réalisé, merci à la Commission.

¹ Message pp. 2193ss.

- > L'entrée en matière n'étant pas combattue, il est passé directement à la lecture des articles.

Lecture des articles

ART. 1

- > Adopté.

ART. 2

- > Adopté.

ART. 3

- > Adopté.

ART. 4

- > Adopté.

ART. 5, TITRE ET CONSIDÉRANTS

- > Adoptés.
- > La lecture des articles est ainsi terminée. Il est passé au vote final.

Vote final

- > Au vote final, ce projet de décret est adopté dans son ensemble, sans modification, par 93 voix contre 0. Il y a 5 abstentions.

Ont voté oui:

Ackermann (SC, PDC-PBD/CVP-BDP), Aebischer (LA, PDC-PBD/CVP-BDP), Andrey (GR, PDC-PBD/CVP-BDP), Badoud (GR, PLR/FDP), Bapst (SE, PDC-PBD/CVP-BDP), Berset (SC, PS/SP), Bertschi (GL, UDC/SVP), Bischof (GL, PS/SP), Bonny (SC, PS/SP), Bosson (GL, PDC-PBD/CVP-BDP), Bourguet (VE, PDC-PBD/CVP-BDP), Brodard C. (SC, PLR/FDP), Brönnimann (SC, UDC/SVP), Burgener Woeffray (FV, PS/SP), Burkhalter (SE, PLR/FDP), Butty (GL, PDC-PBD/CVP-BDP), Castella D. (GR, PLR/FDP), Castella R. (GR, PLR/FDP), Clément (FV, PS/SP), Collaud (BR, PDC-PBD/CVP-BDP), Corminboeuf (BR, PS/SP), de Weck (FV, PLR/FDP), Dietrich (FV, PDC-PBD/CVP-BDP), Doutaz (GR, PDC-PBD/CVP-BDP), Duc (BR, ACG/MLB), Ducotterd (SC, PDC-PBD/CVP-BDP), Emonet (VE, PS/SP), Fasel J. (SE, PDC-PBD/CVP-BDP), Fasel-Roggo (SE, ACG/MLB), Fellmann (LA, PS/SP), Frossard (GR, UDC/SVP), Gamba (FV, PDC-PBD/CVP-BDP), Gander (FV, UDC/SVP), Ganiot (FV, PS/SP), Girard (GR, PS/SP), Glauser (GL, PLR/FDP), Gobet (GR, PLR/FDP), Grandgirard (BR, PDC-PBD/CVP-BDP), Grandjean (VE, PDC-PBD/CVP-BDP), Grivet (VE, PS/SP), Hänni-Fischer (LA, PS/SP), Hayoz (SE, PDC-PBD/CVP-BDP), Herren-Schick (LA, UDC/SVP), Hunziker (VE, PLR/FDP), Ith (LA, PLR/FDP), Jelk (FV, PS/SP), Johnner-Etter (LA, UDC/SVP), Jordan (GR, PDC-PBD/CVP-BDP), Kaelin Murith (GR, PDC-PBD/CVP-BDP), Kolly G. (GR, UDC/SVP), Kolly N. (SC, UDC/SVP), Kolly R. (SC, PLR/FDP), Krattinger-Jutzet (SE, PS/SP), Kuenlin (SC, PLR/FDP), Lambelet (SC, PDC-PBD/CVP-BDP), Lauper (SC, PDC-PBD/CVP-BDP), Longchamp (GL, PDC-PBD/CVP-BDP), Losey (BR, UDC/SVP), Mauron (GR, PS/SP), Menoud (GR, PDC-PBD/CVP-BDP), Mesot (VE, UDC/SVP), Meyer Loetscher (BR, PDC-PBD/CVP-BDP), Morand (GR, PDC-PBD/CVP-BDP), Page (GL, UDC/SVP), Peiry (FV, UDC/SVP), Piller A. (SE, UDC/SVP), Piller B. (SC, PS/SP), Raemy (LA, PS/SP), Rapporteur (,), Rauber (SE, PDC-PBD/CVP-BDP), Repond (GR, PS/SP), Riedo (LA, PDC-PBD/CVP-BDP), Rodriguez (BR, PS/SP), Savary-Moser (BR, PLR/FDP), Schafer (SE, ACG/MLB), Schläfli (SC, UDC/SVP), Schmid (LA, ACG/

MLB), Schneuwly A. (SE, ACG/MLB), Schneuwly P. (SE, PS/SP), Schoenenweid (FV, PDC-PBD/CVP-BDP), Schopfer (LA, PLR/FDP), Schorderet G. (SC, UDC/SVP), Schuwey (GR, UDC/SVP), Stempfel-Horner (LA, PDC-PBD/CVP-BDP), Thalmann-Bolz (LA, UDC/SVP), Vial (SC, PDC-PBD/CVP-BDP), Vonlanthen (SE, PLR/FDP), Waeber (SE, UDC/SVP), Wassmer (SC, PS/SP), Wicht (SC, PLR/FDP), Wüthrich (BR, PLR/FDP), Zadory (BR, UDC/SVP), Zosso (SE, UDC/SVP). *Total: 93.*

Se sont abstenus:

Baechler (GR, PS/SP), Garghentini Python (FV, PS/SP), Gasser (SC, PS/SP), Mutter (FV, ACG/MLB), Pythoud-Gaillard (GR, PS/SP). *Total: 5.*

—

Projet de loi 2013-DFIN-24 fixant le coefficient annuel des impôts cantonaux directs de la période fiscale 2014¹

Rapporteur général: **René Thomet** (PS/SP, SC).

Commissaire: **Georges Godel**, Directeur des finances.

Entrée en matière

Le Rapporteur général. Compte tenu des discussions qui ont eu lieu dans le cadre du budget, la Commission des finances et de gestion vous propose d'accepter la proposition du Conseil d'Etat.

Le Commissaire. Comme vous avez pu le constater, ce projet de loi prévoit de maintenir à 100% l'ensemble des coefficients, donc aucun changement.

- > L'entrée en matière n'étant pas combattue, il est passé directement à la lecture des articles.

Première lecture

ART. 1

- > Adopté.

ART. 2, TITRE ET CONSIDÉRANTS

- > Adoptés.
- > La première lecture est ainsi terminée. Comme il n'y a pas d'opposition, il est passé directement à la deuxième lecture.

Deuxième lecture

ART. 1 ET 2, TITRE ET CONSIDÉRANTS

- > Confirmation de la première lecture.
- > La deuxième lecture est ainsi terminée. Il est passé au vote final.

¹ Message pp. 2259ss.

Vote final

- > Au vote final, ce projet de loi est adopté dans son ensemble, sans modification, par 92 voix contre 0. Il y a 2 abstentions.

Ont voté oui:

Ackermann (SC, PDC-PBD/CVP-BDP), Aebischer (LA, PDC-PBD/CVP-BDP), Andrey (GR, PDC-PBD/CVP-BDP), Baechler (GR, PS/SP), Bapst (SE, PDC-PBD/CVP-BDP), Berset (SC, PS/SP), Bertschi (GL, UDC/SVP), Bonny (SC, PS/SP), Bosson (GL, PDC-PBD/CVP-BDP), Bourguet (VE, PDC-PBD/CVP-BDP), Brodard C. (SC, PLR/FDP), Brönnimann (SC, UDC/SVP), Burgener Woeffray (FV, PS/SP), Burkhalter (SE, PLR/FDP), Butty (GL, PDC-PBD/CVP-BDP), Castella D. (GR, PLR/FDP), Castella R. (GR, PLR/FDP), Clément (FV, PS/SP), Collaud (BR, PDC-PBD/CVP-BDP), Corminboeuf (BR, PS/SP), de Weck (FV, PLR/FDP), Dietrich (FV, PDC-PBD/CVP-BDP), Doutaz (GR, PDC-PBD/CVP-BDP), Duc (BR, ACG/MLB), Ducotterd (SC, PDC-PBD/CVP-BDP), Emonet (VE, PS/SP), Fasel J. (SE, PDC-PBD/CVP-BDP), Fasel-Roggo (SE, ACG/MLB), Fellmann (LA, PS/SP), Frossard (GR, UDC/SVP), Ganioz (FV, PS/SP), Garghentini Python (FV, PS/SP), Gasser (SC, PS/SP), Girard (GR, PS/SP), Glauser (GL, PLR/FDP), Gobet (GR, PLR/FDP), Grandgirard (BR, PDC-PBD/CVP-BDP), Grandjean (VE, PDC-PBD/CVP-BDP), Grivet (VE, PS/SP), Hänni-Fischer (LA, PS/SP), Hayoz (SE, PDC-PBD/CVP-BDP), Herren-Schick (LA, UDC/SVP), Hunziker (VE, PLR/FDP), Ith (LA, PLR/FDP), Jelk (FV, PS/SP), Jendly (SE, PDC-PBD/CVP-BDP), Johnner-Etter (LA, UDC/SVP), Jordan (GR, PDC-PBD/CVP-BDP), Kaelin Murith (GR, PDC-PBD/CVP-BDP), Kolly G. (GR, UDC/SVP), Kolly N. (SC, UDC/SVP), Kolly R. (SC, PLR/FDP), Krattinger-Jutzet (SE, PS/SP), Kuenlin (SC, PLR/FDP), Lambelet (SC, PDC-PBD/CVP-BDP), Longchamp (GL, PDC-PBD/CVP-BDP), Losey (BR, UDC/SVP), Mauron (GR, PS/SP), Menoud (GR, PDC-PBD/CVP-BDP), Mesot (VE, UDC/SVP), Meyer Loetscher (BR, PDC-PBD/CVP-BDP), Morand (GR, PDC-PBD/CVP-BDP), Page (GL, UDC/SVP), Piller A. (SE, UDC/SVP), Pythoud-Gaillard (GR, PS/SP), Raemy (LA, PS/SP), Rapporteur (), Rauber (SE, PDC-PBD/CVP-BDP), Repond (GR, PS/SP), Riedo (LA, PDC-PBD/CVP-BDP), Rodriguez (BR, PS/SP), Savary-Moser (BR, PLR/FDP), Schafer (SE, ACG/MLB), Schläfli (SC, UDC/SVP), Schneuwly A. (SE, ACG/MLB), Schneuwly P. (SE, PS/SP), Schoenenweid (FV, PDC-PBD/CVP-BDP), Schopfer (LA, PLR/FDP), Schorderet G. (SC, UDC/SVP), Schuwey (GR, UDC/SVP), Stempfel-Horner (LA, PDC-PBD/CVP-BDP), Thalmann-Bolz (LA, UDC/SVP), Thévoz (FV, ACG/MLB), Vial (SC, PDC-PBD/CVP-BDP), Vonlanthen (SE, PLR/FDP), Waeber (SE, UDC/SVP), Wassmer (SC, PS/SP), Wicht (SC, PLR/FDP), Wüthrich (BR, PLR/FDP), Zadory (BR, UDC/SVP), Zosso (SE, UDC/SVP), Zürcher (LA, UDC/SVP). *Total: 2.*

Se sont abstenus:

Mutter (FV, ACG/MLB), Piller B. (SC, PS/SP). *Total: 2.*

Projet de décret 2013-DEE-9 relatif à un crédit d'engagement en vue du renouvellement des équipements techniques de l'Ecole d'ingénieurs et d'architectes de Fribourg (EIA-FR)¹

Rapporteur: **Michel Zadory** (UDC/SVP, BR).

Commissaire: **Beat Vonlanthen, Directeur de l'économie et de l'emploi.**

Entrée en matière

Le Rapporteur. Le Grand Conseil doit se prononcer sur l'octroi d'un crédit-cadre de 15,430 millions de francs pour les années 2013 à 2016 pour le renouvellement des équipements et de certaines installations à l'Ecole d'ingénieurs et d'architectes. La commission ordinaire de 11 membres a siégé le 30 octobre dernier après avoir pu visiter le laboratoire de chimie, qui souffre de son système de ventilation, et le laboratoire de génie mécanique, dont les machines prennent de l'âge et ne correspondent plus aux exigences actuelles de la recherche appliquée et des travaux de mandats. J'aimerais à ce niveau remercier le Directeur de l'EIA, Monsieur Jean-Nicolas Aebischer, qui n'a pas ménagé son temps pour d'une part me recevoir avant la séance et ensuite pour nous montrer les laboratoires en question.

Pourquoi ce crédit-cadre sorti du budget de fonctionnement ordinaire habituel? La direction de l'école, sur avis et conseil du Département des finances, a établi un catalogue des besoins de renouvellement du parc des équipements et vu l'importance du montant a fait la demande au Grand Conseil d'un crédit-cadre, crédit établi sur quatre ans. Le message comporte donc une dépense de 15,463 millions de francs pour un remplacement de laboratoire, pour les instruments nouveaux et pour la rénovation du système de ventilation du laboratoire de chimie industrielle devenu obsolète vu l'augmentation d'une part de la fréquentation des étudiants qui est passée de 600 à 1100 étudiants, et l'augmentation des mandats de recherche appliquée. Comme c'est mentionné dans le message, les mandats en 2012 ont atteint la coquette somme de 11 millions de francs, ce qui montre aussi l'importance de cette école pour le développement de notre industrie fribourgeoise et également romande.

L'école est en pleine expansion. A l'ouverture en 1995, elle comptait 600 étudiants – actuellement, c'est pratiquement le double. Les mandats de prestations de services et la recherche appliquée pour les industries fribourgeoises et romandes connaissent un essor important. La collaboration future avec Blue Factory est également un élément stimulant pour l'enseignement. Il est à noter que la rénovation de la ventilation des laboratoires de chimie sera portée au budget dans la rubrique «aménagements d'immeubles» et le reste dans la rubrique «achat de matériel».

L'entrée en matière en commission n'étant pas combattue, les membres ont pu poser les questions au directeur de

¹ Message pp. 2176ss.

l'école, Monsieur Jean-Nicolas Aebischer, et au commissaire du gouvernement, Monsieur Beat Vonlanthen. Notamment une question a retenu toute notre attention; c'est celle de savoir pourquoi les investissements sont déjà engagés alors que le crédit n'est pas encore accordé par le Grand Conseil. Il s'avère que du montant de crédit de 15,463 millions de francs, 2,49 millions sont déjà dans le budget de 2013 adopté par le Grand Conseil et une partie de ce budget est déjà utilisée. C'est pour cette raison que la commission vous propose l'amendement à l'article 2, qui est sur votre feuille jaune et qui mentionne que le coût total s'élève à 15,463 millions de francs, *y compris les 2,49 millions inscrits au budget 2013*.

Le Commissaire. Je remercie M. le Rapporteur, le Député Zadory, pour sa présentation très complète du décret qui vous est soumis ce jour.

Je voudrais à mon tour rappeler que l'Ecole d'ingénieurs et d'architectes de Fribourg joue un rôle très important dans le réseau des hautes écoles du domaine ingénierie et architecture de la HES-SO. Il est donc essentiel que cette école puisse maintenir son attractivité comme lieu de formation et de recherche appliquée à travers ses sept filières de formation et ses dix instituts. Ces deux missions ne peuvent être remplies qu'avec une infrastructure et des équipements qui reflètent «l'état de l'art». Cela oblige l'EIA-FR de réinvestir continuellement dans de nouveaux équipements dont certains, je le rappelle, datent de l'ouverture de l'EIA, de ce bâtiment à Péroilles 80 en 1995.

Après 18 ans d'activité, les missions et surtout le nombre d'étudiants, de professeurs et de collaborateurs de l'EIA ont fortement évolué, M. le Rapporteur l'a souligné tout à l'heure. Dès lors, certains équipements lourds sont dépassés et ne répondent plus aux exigences actuelles. Un étudiant avait une fois dit qu'il avait plutôt l'impression d'être dans un musée technologique que dans une haute école technique.

Dans les différents secteurs, la sécurité des étudiants et des collaborateurs doit pouvoir être garantie par un nouveau système de ventilation des laboratoires. On a pu voir que ces collaborateurs doivent mettre des masques à gaz, ce ne sont pas des conditions positives pour pouvoir continuer ou faire un travail de qualité. Les investissements ont été priorisés selon leur criticité pour la formation et pour la recherche appliquée, ce qui a permis une réduction des montants initialement demandés d'environ 17%.

Jusqu'en 2012 le renouvellement des équipements de laboratoires se faisait par le budget de fonctionnement. Le besoin de plus en plus important de remplacer les équipements lourds justifie que l'on propose désormais un budget d'investissement planifié sur 4 ans par l'intermédiaire du crédit d'engagement demandé ce jour. La commission ad hoc du Grand Conseil et la Commission des finances et de gestion ont d'ailleurs bien compris la problématique et se sont prononcées en faveur de l'acceptation du présent décret.

L'Ecole d'ingénieurs et d'architectes mérite de bénéficier de notre soutien pour pouvoir activement contribuer au maintien et au développement de la culture technologique et de la

capacité d'innovation de notre canton. C'est la raison pour laquelle je vous prie de bien vouloir approuver le crédit-cadre demandé aujourd'hui. Je vous remercie pour votre soutien et le Conseil d'Etat est d'accord avec le projet bis, avec la modification apportée par la commission ad hoc.

Losey Michel (UDC/SVP, BR). La Commission des finances et de gestion a analysé ce décret sous l'angle financier. Il est vrai que par rapport à cet aspect-là, à l'unanimité des membres présents, nous soutenons ce décret, ce crédit-cadre. La nécessité n'est plus à prouver. Le rapporteur l'a précisé.

Par contre, ce crédit-cadre a permis à la commission de constater qu'au niveau du déclenchement d'un crédit-cadre au niveau de l'Etat, les processus ne sont pas si clairs que ceci. On constate que dès qu'il y a certains mouvements de dépenses ordinaires qui dépassent le cadre général, tout à coup, ceci interpelle le gouvernement et nécessite par la suite le déclenchement d'un crédit-cadre. On aimerait pouvoir anticiper au niveau de la Commission des finances et de gestion cette analyse-là et avoir un processus très clair au niveau de la Direction des finances pour que les prochains crédits cadre soient bien préparés, analysés et présentés au niveau du plénum pour qu'on ne soit pas mis devant le fait accompli.

Mais l'ensemble des membres de la Commission des finances et de gestion soutient ce décret et vous demande d'en faire de même.

Thévoz Laurent (ACG/MLB, SC). Le groupe Alliance centre gauche a pris connaissance de ce sujet avec beaucoup d'intérêt et il le considère comme étant particulièrement important pour le développement du canton. C'est à l'unanimité qu'il soutiendra la demande de crédit d'engagement.

Dans ses considérations, il a relevé les trois défis face auxquels se trouve confrontée l'Ecole d'ingénieurs. Il y a bien sûr celui premier de répondre au besoin du nombre croissant d'étudiants et à leur besoin de formation adéquate, c'est le plus évident, c'est la nature même de son mandat essentiel. Il y a aussi la place que doit maintenir l'Ecole d'ingénieurs dans le réseau des HES-SO. A ce sujet-là, on a un établissement qui fait partie d'un réseau, par rapport auquel il est complémentaire (par rapport à d'autres institutions situées en Suisse romande), mais il est aussi en compétition. Relever cette compétition nécessite que l'équipement de l'Ecole d'ingénieurs et d'architectes soit à la hauteur de sa mission.

Finalement, le dernier aspect, qui n'est pas des moindres, c'est que cette école garde toute sa pertinence par rapport à l'économie. Pas seulement pour l'enseignement, mais aussi pour la recherche appliquée et les mandats de prestations et de transferts de technologies.

Ce sont les trois raisons qui nous amènent à soutenir cette demande de crédit d'engagement avec le fait que l'on relève que la synergie naissante entre l'Ecole d'ingénieurs et d'autres institutions, d'autres hautes écoles du canton est à encourager à l'avenir, car cela permettrait d'avoir une économie d'échelle meilleure, qui renforcerait la place de Fribourg comme lieu de formation et d'éducation supérieures. Avec ces paroles, le groupe Alliance centre gauche soutiendra cette proposition.

Page Pierre-André (*UDC/SVP, GL*). Le groupe de l'Union démocratique du centre a analysé le message du Conseil d'Etat concernant le renouvellement des équipements techniques de l'Ecole d'ingénieurs et d'architectes. Je remercie le président de la commission et le directeur de l'école, qui ont organisé une visite pour nous permettre de prendre connaissance des besoins impératifs de l'institution.

Le groupe de l'Union démocratique du centre est conscient de l'importance pour nos Hautes écoles d'avoir des équipements assurant la meilleure sécurité possible. Je fais allusion bien sûr aux installations de ventilation qui ne sont plus aux normes de sécurité et qui représentent une part très importante de ce crédit. Vous allez bien sûr en prendre connaissance dans le message qui nous a été transmis.

Nous sommes conscients que l'Ecole doit être équipée d'ateliers et de laboratoires avec une technologie au goût du jour afin que nos étudiants puissent continuer à collaborer, de manière compétitive, avec les entreprises présentes sur le marché. Nous allons bien sûr soutenir l'entrée en matière.

Je vous demande de soutenir le projet bis de la commission parlementaire. En effet, j'ai déposé un amendement en commission parlementaire. En effet, on avait constaté que 2,490 millions avaient déjà été utilisés et les travaux déjà effectués par le biais du budget ordinaire de ces écoles. Je n'ai pas encore compris pourquoi le décret n'a pas été modifié pour être présenté correctement à notre Parlement. C'est pourquoi, dans le souci d'être transparent et correct, je vous demande de soutenir cet amendement approuvé par la commission, ce qui permet une véritable transparence quant à l'utilisation de ces crédits. Je partage l'avis du président de la Commission des finances et de gestion qui demande de présenter des messages plus tôt afin qu'ils puissent être corrects devant ce Parlement. Avec ces considérations, je vous demande de soutenir le projet bis de la commission.

Aebischer Susanne (*PDC/CVP, LA*). Pour les raisons suivantes, le groupe Parti démocrate-chrétien – Parti bourgeois-démocratique soutient à l'unanimité l'entrée en matière et accepte ce projet de décret selon la version bis proposée par la Commission ordinaire:

1. permettre d'être à jour avec l'évolution technologique qui est fortement nécessaire pour notre Haute école de technique et d'architecture;
2. assurer la sécurité et des conditions de travail adéquates pour nos étudiants.

Mit diesen zwei Punkten, die eine Zwei- respektive Mehrsprachigkeit ermöglichen, welche diese Schule auch auszeichnet, erfolgt eine klare Stärkung der Wettbewerbsfähigkeit des Hochschulstandorts Freiburg und dadurch auch die Nähe zu unserer lokalen Wirtschaft.

Ich möchte an dieser Stelle dem Direktor Jean-Nicolas Aebischer und seinen Mitarbeiterinnen und Mitarbeitern für seine exzellente Arbeit gratulieren. Die Schule platzt aus allen Nähten. Neben unserer hervorragenden Universität stärken wir mit einer starken Hochschule das duale Bildungssystem,

das ein USP, ein unique selling proposition, des Bildungsstandorts Schweiz darstellt.

Hunziker Yvan (*PLR/FDP, VE*). Le groupe libéral-radical a étudié avec intérêt ce message demandant l'octroi d'un crédit de 15,463 millions pour le renouvellement des équipements et des installations techniques de l'Ecole d'ingénieurs et d'architectes de Fribourg.

Les technologies avancent, nos écoles se doivent de disposer des meilleurs outils d'enseignement pour offrir à nos futurs ingénieurs une base solide afin d'entrer dans le monde économique dans les meilleures conditions possibles. Il est à relever que certaines machines ne sont plus adaptées aux exigences du monde du travail d'aujourd'hui et ne garantissent plus la sécurité. C'est un véritable exploit que nos étudiants réalisent avec ces outils afin de s'adapter et de poursuivre les recherches et les développements dont l'industrie a besoin pour rester compétitive. La formation de nos ingénieurs contribue à renforcer l'image de l'école bien au-delà de notre canton. Mais ce sont d'abord les entreprises installées dans notre région qui bénéficient des compétences qui y sont développées.

Le groupe libéral-radical regrette que ces renouvellements ne se fassent pas linéairement mais de façon groupée au risque que nos étudiants ne disposent pas des meilleures technologies à tout moment. Le groupe regrette également que M. le Conseiller d'Etat ait permis l'engagement de 2,49 millions au budget 2013, argent déjà utilisé et apparaissant à nouveau en entier sur ce décret. C'est avec ces considérations que le groupe libéral-radical soutient l'entrée en matière et votera la version bis de la Commission.

Gasser Benjamin (*PS/SP, SC*). Le groupe socialiste propose d'entrer en matière sur le message quant au projet de décret relatif à l'octroi d'un crédit d'engagement en vue du renouvellement des équipements et installations techniques de l'Ecole d'ingénieurs et d'architectes de Fribourg.

Le crédit d'engagement en faveur du renouvellement des équipements techniques semble, à de multiples titres, nécessaire et surtout pour des raisons de sécurité au niveau des ventilations dans les laboratoires comme cela a déjà été dit par notre collègue Page.

Il est à relever également que les installations utilisées actuellement sont vieillissantes, certaines datant de 1995 et ne correspondant manifestement plus aux normes et aux critères des diverses avancées technologiques actuelles. Il est par ailleurs important que les équipements de l'Ecole d'ingénieurs et d'architectes de Fribourg soient adaptés aux 1177 étudiantes et étudiants qui fréquentent l'école en 2013 soit près du double que lors de sa création.

Le groupe socialiste demande toutefois que les anciennes installations soient, dans la mesure du possible, recyclées de manière à respecter le développement durable. Il veut aussi rendre attentif le Conseil d'Etat que le renouvellement des installations devrait se faire de manière progressive pour ne pas à avoir à réagir en urgence et par là prendre des risques au niveau de la sécurité et de la santé des collaboratrices et collaborateurs de l'école ainsi que des étudiantes et étudiants.

Le groupe socialiste a également pris note que 2,49 millions figurent sur le budget 2013, mais il s'étonne que dans le message aucune mention n'ait été faite à ce sujet et que le crédit d'engagement ait été entamé durant cette année avant son acceptation par le Grand Conseil. Le groupe socialiste aurait apprécié davantage de transparence de la part du Conseil d'Etat.

Ceci dit et pour conclure, le message allant dans le bon sens et permettant à l'Ecole d'ingénieurs et d'architectes de pouvoir être dotée d'équipements adaptés à la fois au niveau de la sécurité mais aussi au niveau de la technologie actuelle, le groupe propose donc d'accepter ce projet de décret bis.

Le Rapporteur. Je constate que tous les intervenants plaident en faveur de l'entrée en matière. L'entrée en matière n'est pas combattue. Il reste un point que certainement le commissaire du gouvernement va éclaircir et que j'ai mentionné tout à l'heure. Il s'agit du fait d'avoir déjà engagé un montant de 2,49 millions. Ce montant n'est pas encore complètement épuisé. Monsieur le Commissaire du gouvernement a envoyé aux membres de la commission une liste détaillée concernant ce qui a déjà été engagé. Nous avons voté ces 2,49 millions lors du budget 2013 (en novembre 2012). Par ce biais, la direction de l'école a pensé qu'elle pouvait commencer à utiliser cet argent. Il est vrai que l'on aurait aimé dans le message avoir cette mention clairement exposée. Ceci aurait évité cette discussion un peu inutile.

Le Commissaire. J'aimerais remercier les groupes pour le soutien qu'ils apportent au décret. Par rapport aux critiques tout à fait justifiées de MM. Page, Hunziker et Gasser concernant l'utilisation d'une partie en 2013 déjà, je me permets de vous expliquer les raisons de cette utilisation. On avait souligné que le renouvellement de l'équipement est une tâche permanente. Jusqu'à maintenant, c'était fait via le budget ordinaire, le budget de fonctionnement, mais la Direction des Finances a demandé que l'on prévoie un crédit-cadre pour les investissements, raison pour laquelle nous avons prévu pour le budget 2013 un crédit d'investissement pour les grandes installations. En même temps, on avait diminué le crédit de fonctionnement. Dans ce contexte, nous avons commencé à rédiger ce message. Plusieurs raisons expliquent pourquoi nous n'avons pas pu le faire dans le temps prévu. Il y avait notamment aussi les ventilations qui ont été ajoutées plus tard dans ce message. C'est pour cette raison que l'on n'a pas pu décider avant la pause d'été du Conseil d'Etat. Même si nous avons engagé une partie du montant sur la base du budget 2013, budget accepté par le Grand Conseil, il y a actuellement environ 2 millions de francs qui sont déjà engagés et payés. Si on fait la comparaison avec 2011 et 2012, nous sommes dans le même ordre de grandeur. En 2011, on avait versé 2,4 millions et en 2012 1,9 million de francs. En termes de transparence, on aurait dû le mentionner dans le message.

Concernant la réflexion de M. Gasser par rapport au renouvellement continu de ces installations, il est vrai que l'on doit réfléchir à la meilleure manière d'assurer ce renouvellement continu. On en aura l'occasion quand on fera ou établira le plan financier à partir de l'année prochaine. On se

demande également si on ne devrait pas faire un nouveau bâtiment vu le nombre d'étudiants en forte croissance.

- > L'entrée en matière n'étant pas combattue, il est passé directement à la lecture des articles.

Lecture des articles

ART. 1

- > Adopté.

ART. 2

Le Rapporteur. A l'article 2, la commission a concocté cet amendement.

L'article 2 proposé est le suivant: le coût total s'élève à 15,463 millions *y compris les 2,49 millions inscrits au budget 2013.*

Le Commissaire. Einleitend gesagt, schliesst sich der Staatsrat dem projet bis an und akzeptiert diesen Änderungsvorschlag.

- > Modifié selon la version de la commission (projet bis).¹

ART. 3

- > Adopté.

ART. 4

- > Adopté.

ART. 5, TITRE ET CONSIDÉRANTS

- > Adoptés.
- > La première lecture est ainsi terminée. Comme il n'y a pas d'opposition, il est passé directement à la deuxième lecture.

Deuxième lecture

ART. 1 À 5, TITRE ET CONSIDÉRANTS

- > Confirmation de la première lecture.
- > La deuxième lecture est ainsi terminée. Il est passé au vote final.

Vote final

- > Au vote final, ce projet de décret est adopté dans son ensemble, sans modification, par 87 voix contre 0. Il n'y a pas d'abstention.

Ont voté oui:

Ackermann (SC, PDC-PBD/CVP-BDP), Aebischer (LA, PDC-PBD/CVP-BDP), Andrey (GR, PDC-PBD/CVP-BDP), Baechler (GR, PS/SP), Bapst (SE, PDC-PBD/CVP-BDP), Berset (SC, PS/SP), Bertschi (GL, UDC/SVP), Bischof (GL, PS/SP), Bonny (SC, PS/SP), Boschung (SE, PDC-PBD/CVP-BDP), Bosson (GL, PDC-PBD/CVP-BDP), Bour-

¹ Les propositions de la commission (projet bis) figurent en pp. 2188ss.

guet (VE, PDC-PBD/CVP-BDP), Brodard C. (SC, PLR/FDP), Brönnimann (SC, UDC/SVP), Burkhalter (SE, PLR/FDP), Butty (GL, PDC-PBD/CVP-BDP), Castella D. (GR, PLR/FDP), Castella R. (GR, PLR/FDP), Chassot (SC, ACG/MLB), Clément (FV, PS/SP), Collaud (BR, PDC-PBD/CVP-BDP), Corminbœuf (BR, PS/SP), de Weck (FV, PLR/FDP), Dietrich (FV, PDC-PBD/CVP-BDP), Doutaz (GR, PDC-PBD/CVP-BDP), Duc (BR, ACG/MLB), Ducotterd (SC, PDC-PBD/CVP-BDP), Emonet (VE, PS/SP), Fasel J. (SE, PDC-PBD/CVP-BDP), Fasel-Roggo (SE, ACG/MLB), Fellmann (LA, PS/SP), Frossard (GR, UDC/SVP), Gamba (FV, PDC-PBD/CVP-BDP), Gander (FV, UDC/SVP), Ganioz (FV, PS/SP), Garghentini Python (FV, PS/SP), Gasser (SC, PS/SP), Glauser (GL, PLR/FDP), Grandgirard (BR, PDC-PBD/CVP-BDP), Grandjean (VE, PDC-PBD/CVP-BDP), Grivet (VE, PS/SP), Herren-Schick (LA, UDC/SVP), Hunziker (VE, PLR/FDP), Ith (LA, PLR/FDP), Jelk (FV, PS/SP), Jendly (SE, PDC-PBD/CVP-BDP), Johner-Etter (LA, UDC/SVP), Jordan (GR, PDC-PBD/CVP-BDP), Kaelin Murith (GR, PDC-PBD/CVP-BDP), Kolly G. (GR, UDC/SVP), Kolly R. (SC, PLR/FDP), Krattinger-Jutzet (SE, PS/SP), Kuenlin (SC, PLR/FDP), Lambellet (SC, PDC-PBD/CVP-BDP), Lehner-Gigon (GL, PS/SP), Longchamp (GL, PDC-PBD/CVP-BDP), Losey (BR, UDC/SVP), Mauron (GR, PS/SP), Menoud (GR, PDC-PBD/CVP-BDP), Meyer Loetscher (BR, PDC-PBD/CVP-BDP), Morand (GR, PDC-PBD/CVP-BDP), Page (GL, UDC/SVP), Peiry (FV, UDC/SVP), Piller A. (SE, UDC/SVP), Piller B. (SC, PS/SP), Pythoud-Gaillard (GR, PS/SP), Raemy (LA, PS/SP), Rapporteur (), Repond (GR, PS/SP), Rey (FV, ACG/MLB), Riedo (LA, PDC-PBD/CVP-BDP), Roubaty (SC, PS/SP), Schafer (SE, ACG/MLB), Schläfli (SC, UDC/SVP), Schneuwly A. (SE, ACG/MLB), Schneuwly P. (SE, PS/SP), Schopfer (LA, PLR/FDP), Schorderet G. (SC, UDC/SVP), Schuwey (GR, UDC/SVP), Stempfel-Horner (LA, PDC-PBD/CVP-BDP), Thalman-Bolz (LA, UDC/SVP), Thomet (SC, PS/SP), Vial (SC, PDC-PBD/CVP-BDP), Vonlanthen (SE, PLR/FDP), Waeber (SE, UDC/SVP), Wicht (SC, PLR/FDP), Zosso (SE, UDC/SVP). *Total: 87.*

—

Elections protocolaires

Résultats des scrutins organisés en cours de séance.

1. Election à la deuxième vice-présidence du Grand Conseil pour l'année 2014

Bulletins distribués: 105; rentrés: 105; blancs: 12; nul: 0; valables: 93; majorité absolue: 47.

Est élu *M. Benoît Rey*, à *Fribourg*, par 87 voix. Il y a 6 voix éparses.

- > Sous les applaudissements, l' élu est félicité et fleuri par les représentants de son parti et de sa commune.

Le Président. Monsieur le 2^e Vice-Président élu – j'avais préparé 2 discours... – eh bien, M. le Vice-Président, laissez-moi vous dire que votre élection n'aura servi à rien, car je n'ai pas l'intention de démissionner de la Présidence! M. le Député, chers collègues, je vous adresse toutes mes félicitations au nom du Parlement pour votre élection.

Vous entamez une période «d'apprentissage» qui à la réflexion ne va pas vous servir à grand-chose tant votre expérience des débats parlementaires vous permettra de surfer sur ces derniers.

Je constate que vous et moi avons un point commun, c'est d'être entré en même temps dans cette salle en janvier 1997. Avec quelques autres députés, nous faisons donc partie des meubles et je suis convaincu que ces nombreuses années de fonction, car c'est aussi ce que j'ai ressenti cette année, vous permettrons d'appréhender avec beaucoup de recul votre future Présidence. Vous êtes en effet un des piliers de ce parlement, une vraie référence de ce Grand Conseil et c'est peut-être cette stature et cette personnalité qui ont convaincu vos collègues de vous porter à cette fonction.

Vous connaissez tellement bien le fonctionnement de ce parlement que vous avez su déjouer les pièges préalables à une élection. Ce n'est pas ceux auxquels vous pensez. Vous avez en effet démissionné de la présidence de la délégation HES-SO avant de vous porter candidat à la 2^e vice-présidence du Grand Conseil pour, vis-à-vis de vos collègues, ne pas apparaître comme assoiffé de titres et de pouvoir. C'est bien joué j'aurais peut-être dû vous demander conseil l'année dernière pour la CFG en début de législature.

Monsieur le 2^e Vice-Président élu, je vous félicite pour votre élection et vous souhaite beaucoup de satisfaction dans cette nouvelle fonction. Je vous remercie.

2. Election à la première vice-présidence du Grand Conseil pour l'année 2014

Bulletins distribués: 106; rentrés: 104; blancs: 7; nul: 0; valables: 97; majorité absolue: 48.

Est élu *M. David Bonny*, à *Prez-vers-Noréaz*, par 94 voix. Il y a 3 voix éparses.

- > Sous les applaudissements, l' élu est félicité et fleuri par les représentants de son parti et de sa commune.

Le Président. Monsieur le 1^{er} Vice-Président élu,

Vous voici autorisé par la grâce des députés ici présents à entrer en 2014 dans l'antichambre de notre pouvoir législatif et de sa présidence pour aborder la dernière année de votre purgatoire.

Vous serez aussi d'accord avec moi pour dire que maintenant cela s'approche! Profitez donc de cette dernière année de préparation pour potasser le manuel du président et surtout pour consulter à votre guise romandie.com, rts.ch, Bfmtv.com et le site Internet du Gymnase Intercantonal de la Broye. Je ne vous l'avais pas dit, sachez que depuis cette tribune on voit beaucoup de choses!

Monsieur le 1^{er} Vice-Président élu, j'aimerais, à la veille de votre accession à ce poste, profiter de l'occasion pour vous remercier de votre collaboration en cette année 2013 dans le cadre du Bureau et avec un peu d'anticipation vous souhaiter une belle présidence en 2015. 2015, 2015... ça vous dit quelque chose? Je vous souhaite le meilleur et une excellente année à ce poste, merci!

3. Election à la présidence du Grand Conseil pour l'année 2014

Bulletins distribués: 106; rentrés: 103; blancs: 4; nul: 0; valables: 99; majorité absolue: 50.

Est élue *M^{me} Katharina Thalmann-Bolz*, à Murten, par 98 voix. Il y a 1 voix éparse.

- > Sous les applaudissements, l'élue est félicitée et fleurie par les représentants de son parti et de sa commune.

Le Président. Madame la Présidente élue,

Au nom du Grand Conseil fribourgeois, je vous adresse toutes mes félicitations pour votre brillante élection, acquise sur un score quasi-stalinien, ce qui, pour une personne de droite, est quand même le comble. Vous accéderez en 2014 à un poste dont on dit qu'il apporte joie, enrichissement et découverte. Je vous souhaite tout le meilleur pour cette année que je qualifierais de passionnante et ceci n'est pas qu'une expression, c'est la réalité.

Ceci étant, en tant que présidente du Grand Conseil et à part les 250 cartons d'invitation que vous allez recevoir, il est important, à chacune de vos prestations, de vous munir de quelques symboles, de quelques attributs de votre pouvoir de 1ère citoyenne du Canton. C'est pour cette raison que je vous transmettrai à la fin de cette année deux de ces symboles qui sont au Grand Conseil ce que le sceptre et la voiture avec chauffeur sont au Conseil d'Etat. Je veux parler ici de la télécommande du parking de la Préfecture dont l'usage a été concédé au Président du Grand Conseil après 3 discussions au Conseil d'Etat. Mais attention, vous ne pourrez vous en servir qu'en dehors des périodes de session et surtout pas lors des séances hebdomadaires du Conseil d'Etat. Cherchez l'erreur! Mais je vous rassure, cela vous rendra bien service pour rendre visite ponctuellement à l'excellent Secrétariat du Grand Conseil, qui vous assistera tout au long de cette année 2014. Je vous remettrai également le tablier présidentiel qui m'a été offert pour la 1^{re} fois par notre ancienne présidente, Madame la Députée Gabrielle Bourguet, tablier que j'ai signé avec l'année durant laquelle j'ai exercé la présidence et que je vous suggère de transmettre à votre successeur d'ici une année. Dans quelques siècles, ce vestige muni des signatures de toutes les futures présidences du Grand Conseil sera peut-être exposé au Musée d'art et d'histoire de Fribourg, en bonne place à côté

- > de la dernière présentation Power Point du Directeur de l'économie,
- > des deux grands chapeaux noirs des Directeurs de l'aménagement et des finances,
- > du vélo de Madame la Directrice de l'intérieur,
- > du pare-chocs arrière de la Fiat Panda de Monsieur le Directeur de la justice, pare-chocs joliment amélioré dans le parking dont je vous parlais tout à l'heure,
- > de la voiture de Madame la Directrice de la santé, véhicule dont le seul point commun avec la voiture d'Etat est la couleur,

- > et enfin, cerise sur le gâteau, de la carte géographique des sommets gruériens dédiée par le Directeur de l'instruction publique.

Tous ces objets représentatifs du pouvoir fribourgeois pourront être admirés, Madame la Présidente élue, par l'ensemble des élèves de notre canton, auquel vous avez décidé de consacrer votre vie professionnelle. Madame la Présidente élue, je vous souhaite surtout une immense satisfaction dans l'exercice de ce très, très beau mandat. Bonne chance, Kathy, et je te cède la parole.

Thalmann-Bolz Katharina (*UDC/SVP, LA*). Merci! Danke! Merci à vous, Mesdames et Messieurs les Députés, pour votre confiance. Merci à vous, pour l'honneur que vous me faites de me porter à la présidence de notre Grand Conseil! Je vous exprime ma gratitude. Mais surtout, je me réjouis de cette année présidentielle. Une année de rencontres et de dialogues avec la population fribourgeoise, aux quatre coins de notre canton – un canton si riche de diversités. Je suis d'ailleurs comme Lacoise, Alémanique, réformée une actrice de cette diversité.

Monsieur le Président du Grand Conseil,
Messieurs les Vice-présidents élus du Grand Conseil,
Mesdames et Messieurs les Députés,
Madame la Présidente du Conseil d'Etat,
Madame et Messieurs les Conseillers d'Etat,
Madame la Chancelière d'Etat, Herr Vizestaatskanzler,
Mesdames et Messieurs les membres du Secrétariat du Grand Conseil,
Mesdames et Messieurs les représentants de la presse,
Meine Damen und Herren, liebe Familie und Freunde,

Man nennt sie auch die kleine Schweiz – meine Herkunftsregion, den Seebezirk. Hier erlebe und lebe ich täglich auf ganz natürliche Art und Weise diese bereichernde und gleichzeitig herausfordernde Vielfalt unserer Schweiz und unseres Kantons; sei es in sprachlicher, kultureller oder religiöser Hinsicht. Dieser Reichtum an Vielfalt beeinflusst stets positiv meine Tätigkeiten.

So fühle ich mich als Brückenbauerin. Eine Rolle, die ich gerne wahrnehme. Während meines Präsidialjahres werde ich Gelegenheit haben diese Eigenschaft noch intensiver wahrzunehmen. Ich freue mich auf die unzähligen interessanten Begegnungen, die mich erwarten in- und ausserhalb unseres Kantons. Mein Ziel ist es, den Leuten zu zeigen und zu erklären, dass die Politik jede Frau und jeden Mann angeht. In unserem demokratischen Land können, dürfen und sollen alle mitreden und Verantwortung übernehmen.

Mit der Politik bin ich aufgewachsen. Das politische Engagement meines verstorbenen Vaters war für mich Vorbild und Herausforderung zugleich. Er pflegte zu sagen: «Wer etwas verändern will, muss Verantwortung übernehmen und sich für ein politisches Amt zur Verfügung stellen.» So begann ich meine politische Karriere vor bald dreissig Jahren als Generalrätin in Murten und gleichzeitig als nebenamtliche Gemeindeschreiberin in Agriswil. Die politische Leiter

emporsteigend legte ich eine Etappe als Verfassungs­rätin ein, wurde Gemeinderätin und Grossrätin.

Heute darf ich hier als höchste Freiburgerin fürs 2014 stehen; eine Ehre, die mich tief berührt. Diesen Schritt habe ich vielen Menschen zu verdanken. Ich danke all jenen, die mich stets begleiten, die mich beraten und motivieren, jenen, die mir das Vertrauen schenken. Besonders danke ich meiner Familie, die heute hier anwesend ist. Heinz, meinem Mann, den Töchtern Carole und Myriam. *Meine Lieben, bei euch finde ich stets die nötige Unterstützung, die Kraft und auch das Verständnis für meine politische Tätigkeit. Das ist nicht selbstverständlich. Ich danke Euch herzlich dafür. Liebi chlini Léonie, o wenn ig nächschts Jahr meh ungerwägs wurde sy, für Di werden ig immer no es paar Stunde Zyt finge.* Ein grosser Dank geht auch an meine Gemeinderatskolleginnen und -kollegen mit dem Stadtammann Christian Brechbühl. *Eure Unterstützung in meiner Tätigkeit als Gemeinderätin werde ich stets zu schätzen wissen.* Merci à mon parti politique de m'avoir désigné pour la présidence du Grand Conseil fribourgeois pour l'année 2014. Pour la troisième fois depuis 1999, l'UDC est donc assise au perchoir de notre Parlement cantonal. Je suis fière de mes deux prédécesseurs, Elisabeth Leu Lehmann et Pierre-André Page. Merci à vous!

Ces moments d'émotion et de gratitude passés, il est temps de regarder vers demain. L'année parlementaire qui s'ouvre devant nous ne sera pas une année facile. Les défis qui attendent notre Parlement sont nombreux, importants. Mais j'ai confiance. J'ai confiance parce que, en octobre dernier, nous avons eu de vives discussions autour des programmes d'économies à réaliser dans notre canton. Ces discussions ont été constructives. Elles sont pour moi de bon augure pour les mois à venir. Je suis convaincue que notre Parlement entend travailler main dans la main avec le Conseil d'Etat; travailler ensemble pour le bien de notre canton.

Mesdames et Messieurs, quand on regarde ce qui s'est passé dans le monde ces dernières années un jour du 13 novembre, voilà ce que nous découvrons: Le 13 novembre 1974, Yasser Arafat, un pistolet et un rameau d'olivier dans les mains, parle devant l'Assemblée générale des Nations-Unies à New York. Le 13 novembre 1985, le volcan colombien Nevada del Ruiz se réveille et endort plus de 24 000 victimes. Ou encore, le 13 novembre 1994, le peuple suédois se prononce par référendum pour l'adhésion à l'Union Européenne. *[Rires.]*

Je préfère, quant à moi, garder en mémoire la date du 13 novembre 1907: près de Lisieux, en France, Paul Cornu réussit pour la première fois à faire décoller son hélicoptère! Heute, am 13. November 2013 soll unser Kanton zu einem neuen Flug starten. Ein Flug zu Gunsten unserer Bevölkerung, zu Gunsten einer Jugend mit guten Zukunftsaussichten, zu Gunsten einer ausgewogenen wirtschaftlichen Entwicklung, zu Gunsten eines immer noch besser werdenden harmonischen Zusammenlebens. Pflegen wir weiterhin in konstruktiver und respektvoller Art und Weise unseren Reichtum der Vielfalt. Ich werde nun meine Kräfte bündeln, damit wir gemeinsam diesen Flug beginnen können. Gehen wir freudig den Weg der Innovation- welcher auch der Weg von Paul Cornu war und heute derjenige von Pionier Bertrand Piccard

ist. Das Boarding ist kurzum abgeschlossen. Auf geht's, ganz nach der Weisheit von Antoine de Saint-Exupéry: *Man soll nie zuschauen. Man soll Zeuge sein und mittun und Verantwortung tragen.*

Ich freue mich auf das Jahr 2014 mit Euch. Danke für Euer Vertrauen. Merci de votre confiance.

4. Election à la présidence du Conseil d'Etat pour l'année 2014

Bulletins distribués: 107; rentrés: 101; blancs: 13; nul: 0; valables: 88; majorité absolue: 45.

Est élu *M. Beat Vonlanthen, à St. Antoni*, par 78 voix. Il y a 10 voix éparses.

- > Sous les applaudissements, l'élu est félicité et fleuri par les représentants de son parti et de sa commune.

Le Président. Monsieur le Président du gouvernement 2014, Cher Beat,

Par ma voix, le Parlement cantonal vous adresse ses plus sincères félicitations et ses vœux d'encouragement pour cette année 2014, qui vous verra endosser non pas une mais deux fonctions. La première, celle de la Présidence, que vous allez, j'en suis certain, exercer avec brio, comme vous l'avez d'ailleurs fait en 2010. Vous allez d'ailleurs faire des envieux dans votre parti, car revenir à la Présidence 3 ans après, c'est une performance qu'il faut saluer. N'est-ce pas, Monsieur Godel?

La deuxième fonction est celle de doyen du collège. Il vous appartiendra de renforcer et de consolider la cohésion du Conseil d'Etat. Cette tâche n'est pas anodine, elle est essentielle, vitale, indispensable. J'aurai l'occasion d'y revenir dans mon discours de clôture, mais il y a de vrais défis, de vrais enjeux que nous devons affronter. Pour cela, ce canton a besoin d'une équipe dirigeante forte, que vous allez incarner, j'en suis certain, avec le dynamisme que l'on vous connaît et beaucoup, beaucoup de slides PowerPoint. Je voudrais, cher Beat, vous assurer de l'appui de ce Grand Conseil non pas pour accepter n'importe quoi, mais surtout pour vous soutenir dans cette tâche difficile, mais gratifiante, de meneur de l'Exécutif cantonal.

Monsieur le Président élu du gouvernement, je vous adresse tous mes vœux de succès et de réussite, laquelle – j'en suis certain – sera au premier plan de votre action gouvernementale 2014. Merci, Beat.

Vonlanthen Beat, Directeur de l'économie et de l'emploi. Je suis ému de la confiance que vous me témoignez aujourd'hui avec cette élection en tant que «primus inter pares» des conseillères/conseillers d'Etat, pour une deuxième fois depuis 2010. Ich danke Ihnen, sehr geehrte Damen und Herren Grossräte, für das Vertrauen, das Sie mir mit dieser Wahl zum Staatsratspräsidenten schenken. Eigentlich handelt es sich ja um eine Art «Frühgeburt». Denn ich war darauf eingestellt, dass mir frühestens 2015 diese Ehre zufallen würde...

Ich freue mich auf diese Aufgabe. Bereits im Voraus danke ich Ihnen für die konstruktive Zusammenarbeit!

Mesdames et Messieurs, avant d'aller plus loin, permettez-moi de féliciter la future présidente du Grand Conseil pour son élection en tant que première citoyenne du canton. Des félicitations qui vont également aux deux vice-présidents élus. Ich freue mich natürlich ganz besonders, dass Frau Grossrätin Katharina Thalmann-Bolz im nächsten Jahr dieses hohe Amt bekleiden wird.

Vor genau 10 Jahren hatten wir uns in einem intensiven, aber fairen Wahlkampf gemessen. In der Zwischenzeit habe ich nur noch weisse Haare auf dem Kopf und Sie sind gerade in ihrer jugendlichen Frische zur höchsten Freiburgerin gewählt worden. Sie haben also am 16. Mai 2004 sicher nicht die schlechteren Karten gezogen... Die Tatsache, dass wir im nächsten Jahr gleichzeitig die legislativen und exekutiven Behörden unseres Staates präsidieren können, unterstreicht zwei Trümpfe unseres schönen Kantons:

1. *In Freiburg herrscht eine konstruktive politische Kultur.*
2. Als ehemalige politische Gegner können wir zeigen, wie wir freundschaftlich und aufbauend gemeinsam die Zukunft des Kantons gestalten wollen.
3. *Freiburg ist ein zweisprachiger und damit ein offener Brückenkanton*
4. Auch wenn *zufälligerweise* – wie nun im Jahr 2014 – zwei Politiker deutscher Muttersprache den höchsten kantonalen Behörden vorstehen, so stellt das vor keine Probleme sondern ist eben Ausdruck dieses positiven Geistes der Toleranz unter den Sprachgemeinschaften.

Mesdames et Messieurs, notre canton se porte bien. Il y a presque quatre ans, jour pour jour, je me trouvais à cette tribune pour vous faire part de mon credo personnel en vue de l'année présidentielle. Je ne renierai pas une virgule du titre de mon message d'alors lorsque je vous disais: «*Nous voulons relever les défis du canton de Fribourg avec optimisme et enthousiasme.*»

Mais permettez-moi d'ajouter ceci: conscients de notre responsabilité envers les générations futures, nous devons mettre toute notre énergie dans la construction d'un avenir bénéfique pour nos enfants et nos petits-enfants. Ce n'est pas ici l'expression d'un «optimisme béat». Je souhaite simplement promouvoir cette pensée optimiste et cette approche proactive dans l'action politique qui sera la nôtre en 2014. C'est seulement comme ça que nous pourrions faire la différence.

Etre conscients de nos responsabilités? Qu'est-ce que cela signifie au juste? De nombreux défis et problèmes nous attendent.

Il est de notre devoir d'y faire face, ensemble, de manière constructive, en plaçant notre action au-delà de toute considération partisane. C'est ce qu'attendent de nous les citoyens de notre canton. Au chapitre des défis, nous pouvons donc *par exemple* mentionner:

- > *une dynamique démographique spectaculaire*: nous accueillerons l'année prochaine le 300 millièmes fribourgeois;
- > *la transition énergétique*: elle nous permettra d'être l'un des leaders suisses en termes de réduction de la consommation de l'énergie électrique;
- > *la politique de l'innovation*: elle représente par excellence la clé d'avenir prometteur. Dans notre parc d'innovation blue Factory et ailleurs dans le canton, nous allons poser de nouveaux jalons pour un futur durable et prospère;
- > *le domaine hospitalier*: nous devons assurer des soins de qualité et idéalement de proximité, mais aussi rentables;
- > *un centre cantonal fort*: nous devons poursuivre ce but important avec force et conviction.

Et finalement, nous devons non seulement relever ces défis avec succès, mais aussi assurer des finances cantonales équilibrées.

Quadrature du cercle? Utopie? Non: cahier des charges du Conseil d'Etat et du Grand Conseil! Comment relever tous ces défis et les transformer en opportunités? Nous, politiques, sommes appelés à faire notre travail avec respect et confiance. Je veux m'engager très fortement et investir toute mon énergie dans les quatre points cruciaux suivants:

1. *Renforcer la cohésion du canton.* Nous devons profiter de la deuxième partie de cette législature pour raffermir les liens qui nous unissent et renforcer par là-même la cohésion de notre canton.
2. *Den Dialog verstärken.* Ich will auch 2014 im ganzen Kanton präsent sein und gemeinsam mit meinen Kolleginnen und Kollegen des Staatsrats den Dialog mit der ganzen Bevölkerung weiter stärken und damit auch zur Vertrauensbildung beitragen.
3. *Assurer de bonnes conditions-cadre.* Nous devons garder et même renforcer le contact avec la Confédération. Nous devons toutefois veiller à ce que cette maison-mère ne nous enserme pas la taille dans un corset trop serré. L'année prochaine, avec ses multiples votations populaires délicates, sera décisive pour le futur développement de notre canton. Nous devons nous impliquer encore davantage. Avec l'innovation, mais aussi avec notre terreau fertile de traditions, nous disposons du mix énergétique idéal pour les générations présentes et futures. Ce n'est qu'avec le couplage d'une économie prospère et d'un Etat responsable que nous pourrions continuer à offrir aux moins favorisés des Fribourgeois, notamment aux jeunes en difficulté d'insertion, les soutiens et les coups de pouce qu'ils méritent et qui permettent de garantir la cohésion sociale.
4. *Ici, c'est Fribourg!* Ich freue mich über die bevorstehende Lancierung eines Vorzeigeprojekts für die öffentlich-private Partnerschaft bei dem es darum geht, selbstbewusst ein positives Image des Kantons zu fördern.

Lassen Sie mich kurz danken:

- > Meinen Kolleginnen und Kollegen des Staatsrats (mit eingeschlossen die Kanzlerin und der Vizekanzler) für

- die stets sehr gute Zusammenarbeit und für den gelebten «esprit de collégialité».
- > Oberamtmann Nicolas Bürgisser und dem Gemeinderat von St. Antoni (begleitet vom Sensler Harscht), die mich heute mit ihrer Anwesenheit beehren.
 - > Ein Merci auch an meine Partei, die CVP, für die aktive Unterstützung meiner Politik und für ihr aktives Engagement im Wettbewerb der Ideen.
 - > Ein grosses Dankeschön auch den Mitarbeiterinnen und Mitarbeitern der verschiedenen Verwaltungsstellen, namentlich meiner Volkswirtschaftsdirektion.
 - > Last but not least sage ich ein grosses «Vergelt's Gott» an meine Familie: Gisela, Jonas, Lea und Valentin, aber auch an meine Eltern. Danke für Eure Unterstützung.

J'en arrive à la conclusion. Nous avons toutes les bonnes raisons de croire au progrès de notre canton. Progrès et innovation sont deux mots qui vont bien ensemble. Je dois dire que c'est avec une immense confiance dans les capacités de notre canton à créer le meilleur que j'aborde cette présidence pour l'année à venir. Je suis convaincu en effet que notre nouveau gouvernement fribourgeois saura œuvrer dans la cohésion, avec audace et détermination pour relever les défis qui nous attendent. J'en appelle donc à vous, chers députés, pour que nous unissions nos forces dans un même élan pour accompagner notre canton sur le chemin d'une prospérité durable. Et je terminerai donc ce message par un cri de ralliement: 2014: *Fribourg, de toutes nos forces! 2014: Freiburg, mit voller Kraft voraus!*

5. Election à la présidence du Tribunal cantonal pour l'année 2014

Bulletins distribués: 99; rentrés: 94; blancs: 4; nul: 0; valables: 90; majorité absolue: 46.

Est élue *M^{me} Marianne Jungo*, à *Matran*, par 90 voix.

- > Sous les applaudissements, l'élue est félicitée et fleurie.

Le Président. Madame la Présidente élue, Chère Madame,

Par ma voix, le premier pouvoir adresse à la présidente du troisième pouvoir ses meilleurs vœux pour cette année présidentielle 2014. Cette fonction n'est pas étrangère pour vous, puisque vous l'avez remarquablement exercée en 2005. Il se trouve toutefois que 2014 représentera pour vous aussi une année particulière, puisqu'elle signera la première année d'occupation des nouveaux locaux décidés par le Grand Conseil. Investir ces lieux demandera certes un peu d'apprentissage, nous en sommes conscients, mais je suis certain que la capacité d'adaptation du pouvoir judiciaire permettra de passer cette étape sans encombre. Vous aurez dans ce cadre-là une responsabilité importante à assumer pour que ce processus se passe à satisfaction. C'est au nom de ce parlement cantonal que j'ai le plaisir de vous adresser tous mes vœux de réussite et de succès dans le cadre de cette fonction importante. Encore une fois, Madame la Présidente élue, toutes nos félicitations.

- La séance est levée à 12h00.

Le Président:

Pacal KUENLIN

Les Secrétaires:

Mireille HAYOZ, *secrétaire générale*

Reto SCHMID, *secrétaire général adjoint*

—